

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un cabinet/groupe de consultants pour mener une évaluation des résultats des technologies intelligentes face au climat, sensibles au genre et à la nutrition déployées dans les zones de gestion intégrée du paysage

Ouverture de l'appel : 25/07/2025
Clôture de l'appel : 12/08/2025

AMI N° 011-2025

Le Secrétariat Exécutif du CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole) est basé à Dakar, au Sénégal. Il a reçu un soutien financier de la Banque mondiale par le biais du Programme de résilience du système alimentaire (FSRP/PRSA), qui est un programme d'investissement régional phare visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest grâce à une approche régionale stratégique. Ce programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui sont interdépendants : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires; (2) Durabilité et adaptabilité de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques); et (3) Intégration des marchés et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments régionaux de base). Chaque domaine est dirigé par l'une des institutions régionales mandatées suivantes : AGRHYMET, CORAF et CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.

La sous-composante 2.2 du programme consiste à intégrer dans la gestion intégrée des paysages les zones identifiées dans chacun des pays de mise en œuvre grâce au déploiement de diverses innovations et technologies agricoles intelligentes face au climat, sensibles au genre et à la nutrition.

Après 2 à 3 ans d'intervention selon la phase des programmes, il est nécessaire de réaliser une évaluation des résultats issus des interventions dans les domaines cibles du programme. C'est dans ce contexte que le CORAF propose de faire appel à une firme pour réaliser cette évaluation

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer les résultats issus du déploiement de technologies et innovations agricoles intelligentes face au climat, sensibles au genre et à la nutrition par les pays mettant en œuvre le PRSA, spécifiquement tels que financés par le programme PRSA dans chaque pays.

Le Directeur exécutif du CORAF invite les cabinets ou groupes de consultants répondant aux critères de qualification tels qu'indiqués dans les termes de référence, à exprimer leurs intérêts pour cet appel.

Les cabinets /groupes de consultants intéressés par cet appel doivent soumettre une manifestation d'intérêt indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir ces services (compréhension des termes de référence, méthodologie, références concernant l'exécution de contrats similaires au cours des 10 dernières années, CV des experts clés proposés, etc.).

Les cabinets /groupes de consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification du consultant conformément aux règles énoncées dans le manuel des procédures administratives, financière et comptable du CORAF selon les critères de sélection contenus dans les termes de référence ci-joints.

Les cabinets/groupes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat exécutif du CORAF en envoyant une correspondance à M. Niéyidouba LAMIEN, n.lamien@coraf.org et une copie à procurement@coraf.org.

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Directeur Exécutif du CORAF et soumises par e-mail à l'adresse procurement@coraf.org au plus tard le 12 août 2025 à 17h00 GMT.

Dr Moumini SAVADOGO
Directeur Exécutif du CORAF



Termes de référence pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser une évaluation des résultats des technologies intelligentes face au climat, sensibles au genre et à la nutrition déployées dans les zones de gestion intégrée du paysage

Juillet 2025

I. Contexte

Le Programme de résilience du système alimentaire ouest-africain (PRSA/FSRP) vise à renforcer la préparation contre l'insécurité alimentaire et à améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires. L'approche régionale vise à tirer parti des économies d'échelle, des retombées, des synergies et des complémentarités entre les pays de la région afin de mieux relever les défis et facteurs liés à l'insécurité alimentaire transfrontalière.

Il suit une approche à plusieurs phases. À ce jour, trois phases ont été approuvées. La phase 1 approuvée en novembre 2021 comprend le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo. La phase 2 approuvée en juillet 2022 comprend le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone. La troisième phase concerne le Sénégal.

Le FSRP investit dans 3 domaines clés : (i) les services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (ii) Durabilité et adaptabilité de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques); et (iii) l'intégration des marchés et le commerce (développement de la chaîne de valeur régionale des aliments de base). CILSS, le CORAF et la CEDEAO sont les institutions régionales mandatées pour soutenir les pays dans la mise en œuvre du programme.

La sous-composante 2.2 du programme consiste à intégrer dans la gestion intégrée des paysages des zones identifiées dans chacun des pays de mise en œuvre grâce au déploiement de diverses innovations et technologies agricoles intelligentes face au climat, sensibles au genre et à la nutrition.

Après 2 à 3 ans d'intervention selon la phase des programmes, il est nécessaire de réaliser une évaluation des résultats issus des interventions dans les domaines cibles du programme. C'est dans ce contexte que le CORAF propose de faire appel à un cabinet pour réaliser cette évaluation.

II. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer les résultats issus du déploiement de technologies et innovations agricoles intelligentes face au climat, sensibles au genre et à la nutrition par les pays mettant en œuvre le PASF, *spécifiquement tels que financés par le programme PRSA dans chaque pays.*

Objectifs spécifiques.

- (i) Pour Cataloguer des technologies et de leurs caractéristiques diffusées au sein de chaque ILM ou autre agroécologie des pays FSRP dans le programme FSRP.
- (ii) Établir la base de données des bénéficiaires de chaque technologie diffusée et désagrégée par sexe, lieu, etc.
- (iii) Regrouper les technologies par caractéristiques, type, coûts, profils de pays, géographie.
- (iv) Fournir une analyse coûts-avantages des avantages économiques et financiers de l'adoption de chaque technologie.
- (v) Établir le taux d'adoption de chaque technologie promue
- (vi) Estimer le résultat de l'utilisation de ces technologies et innovations sur la productivité, le revenu et la sécurité alimentaire ainsi que les impacts environnementaux
- (vii) Documenter les déterminants de l'utilisation et les défis pour les différentes technologies ILM + autres technologies agroécologiques
- (viii) Proposer des stratégies d'atténuation pour les défis identifiés

III. Méthodologie

L'étude devrait être menée par le cabinet avec le soutien des différentes unités de coordination nationale du PRSA. Le cabinet, avant de signer le contrat, doit présenter une méthodologie complète pour atteindre les objectifs de l'étude. La méthode mixte devrait être utilisée pour cette étude où le cabinet est censée combiner des données qualitatives et quantitatives pour atteindre les objectifs.

3.1. Phase 1 : Préparation de l'étude

- **Réunion de lancement**

Le cabinet devrait présenter au CORAF et aux coordonnateurs nationaux une méthodologie complète pour l'étude lors d'une réunion de lancement dans le cadre de la mission. Cette présentation doit couvrir sa compréhension de l'affectation, les indicateurs des mesures, le cadre d'étude, la méthode de collecte des données, l'analyse et l'hypothèse critique. Cette réunion sera également utilisée pour valider les indicateurs qui seront présentés et d'autres instruments de collecte de données.

Revue de document et examen des documents techniques

Le cabinet à cette étape est tenu d'examiner toute la documentation existante (documents de projet, études passées, rapports de mise en œuvre, etc.) et de produire un rapport à soumettre au CORAF. Ceci est destiné à fournir une vue claire de l'affectation, des lacunes dans les données et d'autres informations nécessaires pour guider le processus.

- **Portée et procédure d'échantillonnage**

Cette étude devrait couvrir tous les sites dans les pays de mise en œuvre des phases I et II du FSRP, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Ghana, le Mali, le Niger, la Sierra Leone et le Togo. La population pour l'étude sera des bénéficiaires au sein des différents sites ILM. Le cabinet doit donc proposer une base de sondage robuste, fiable et pouvant conduire à la généralisation des résultats.

- **Développement d'instruments de collecte et de stockage des données**

Le cabinet, dans le cadre du rapport de lancement, doit fournir des informations sur le type d'instruments de collecte de données à utiliser. Cela devrait être spécifique aux aspects qualitatifs et quantitatifs de l'étude. Le CORAF fournira son système KoboCollect pour faciliter la collecte de données numériques et pour le stockage et le traitement.

- **Formation des recenseurs et des superviseurs**

Le cabinet de conseil devrait organiser une formation intensive pour les agents recenseurs avec le soutien de l'équipe de suivi et d'évaluation du CORAF, de l'unité de coordination des pays du FSRP et des équipes techniques des pays de l'ILM. La formation sera axée sur ; (i) aperçu général du projet de PRSA; (ii) les objectifs de l'étude (iii) les domaines d'intervention (iv) des indicateurs critiques; (iv) techniques d'entrée communautaire (v) utilisation du système Kobo (vi) utilisation des outils de collecte de données développés (vii) autres problèmes critiques

- **Pré-test**

Suite à la formation, des pré-tests des instruments de collecte de données développés seront effectués dans des lieux sélectionnés au sein de chaque pays. Cela créera l'opportunité de valider les instruments et la plateforme Kobo pour l'identification de tout défi et atténuation. Les emplacements pilotes et les répondants ne feront pas partie de la collecte de données principale.

Phase 2 : Collecte de données

Cette phase sera réalisée à deux niveaux :

- **Entretien avec les unités de coordination des pays**

Des entrevues avec des informateurs clés devraient être menées au niveau national auprès de spécialistes du volet 2 du projet PRSA afin de solliciter leurs points de vue sur les questions critiques liées à la diffusion des technologies. Les questions critiques à prendre en compte incluront la liste des technologies et innovations diffusées, les résultats attendus de l'utilisation de chaque T&I, les domaines de diffusion, etc. Cela guidera les modifications apportées aux instruments d'enquête formels pour s'assurer que les données pertinentes sont collectées pour le traitement.

- **Enquête formelle Collecte de données**

Les données primaires seront collectées auprès des différents sites ILM au sein de chaque pays en fonction du cadre d'échantillonnage et de la liste des bénéficiaires à valider par le CORAF. Cette collecte de données sera axée sur ; (i) rendements/productivité, (ii) superficie couverte par des pratiques de gestion intégrée du paysage, (iii) quantité et nombre d'intrants reçus par les bénéficiaires, (iv) type de renforcement des capacités reçu par divers acteurs (producteurs, commerçants, transformateurs, etc), (v) niveau de nutrition, utilisation des T&I sensibles au climat et au genre.).

3.2. Phase 3 : Traitement et analyse des données collectées

L'entreprise doit analyser les données collectées et présenter ses conclusions dans un rapport complet. La méthode analytique doit être suffisamment robuste pour permettre la publication des résultats dans des revues internationales réputées.

- **Profil des consultants**

Le cabinet ou groupe de consultants doit avoir les profils de consultant suivants :

Consultant, Chef de mission

- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat en agronomie, économie agricole, statistique et biométrie, études de développement, ou tout autre diplôme jugé équivalent.
- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience en évaluation d'impact agricole et adoption de la technologie.

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'utilisation des outils de collecte et de traitement des données socio-économiques.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la réalisation d'études similaires en Afrique de l'Ouest et/ou centrale.
- Avoir une bonne connaissance des défis liés à la gestion durable des terres, à la disponibilité de l'eau et à l'utilisation de semences améliorées, d'engrais et d'équipements agricoles dans le contexte de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest et du Centre (fournir des preuves à cet égard);
- Démontrer une expérience avérée dans les évaluations d'impact sensibles au genre et à la nutrition
- Bonne connaissance de l'économétrie appliquée et de l'évaluation d'impact des projets, programmes et politiques de développement.
- Avoir une bonne capacité d'analyse critique des données socio-économiques.
- Avoir une bonne maîtrise des méthodes et approches utilisées en statistique
- Avoir une bonne capacité d'innovation, d'écriture et de synthèse.
- Avoir de solides antécédents en matière de collecte et d'analyse de données liées à l'ASC, y compris des rapports.
- Être bilingue (français et anglais) est essentiel pour cette mission.

Associate Consultants

- Être titulaire d'un master en agronomie, sauvegarde, agro-économie, statistique agricole, études socio-économiques ou tout autre diplôme jugé équivalent.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation d'enquêtes dans le secteur agricole.
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'utilisation des outils de collecte et de traitement des données socio-économiques.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la réalisation d'études similaires en Afrique de l'Ouest et/ou centrale.
- Avoir une bonne connaissance des défis liés à la gestion durable des terres, à la disponibilité de l'eau et à l'utilisation de semences améliorées, d'engrais et d'équipements agricoles dans le contexte de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest et du Centre (fournir des preuves à cet égard);
- Bonne connaissance de l'économétrie appliquée et de l'évaluation d'impact des projets, programmes et politiques de développement.

- Avoir une bonne capacité d'analyse critique des données socio-économiques.
- Avoir une bonne maîtrise des méthodes et approches utilisées en statistique
- Avoir une bonne capacité d'innovation, d'écriture et de synthèse.

Maîtriser la langue du pays et avoir une connaissance pratique de la deuxième langue (soit le français ou l'anglais) est essentiel pour cette mission.

L'entreprise doit justifier sa capacité logistique pour le déploiement sur le terrain, son expertise technique (études similaires) et son capital humain pour la collecte (enquêteurs).

IV. Résultats attendus de l'étude

Les résultats des divers investissements dans les domaines du PRSF (ILM et hors ILM) et l'état de la contribution du programme aux indicateurs définis en dehors du cadre des résultats sont attendus à la fin de l'étude. Regroupements des technologies CSA telles qu'utilisées par les pays en différentes typologies : par exemple par types d'agriculteurs, agroécologie/paysages, profils de pays, etc. Doit inclure une profondeur significative dans la description de chaque technologie, ses coûts et avantages, avantages et inconvénients, etc.

Le tableau suivant donne des détails sur les indicateurs sélectionnés pour cette étude selon la chaîne de résultats du programme.

Les résultats intermédiaires attendus sont :

- Propositions de solutions pour relever les défis des actions actuelles et futures.

INDICATEURS DE RESULTATS DU COMPONENT2		Commentaires
Durabilité et adaptabilité de la base productive du système alimentaire	Cadre de résultats des indicateurs	Indicateurs sélectionnés pour l'étude
	Zones recevant des services d'irrigation ou de drainage nouveaux/améliorés (ha)	Rendements des cultures cibles spécifiques au pays dans les zones GIP (liés à l'amélioration des systèmes d'irrigation)
	Nombre de technologies mises à la disposition des agriculteurs par le consortium NCoS, le CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux	Nombre d'utilisateurs de technologie de MITA, parcs technologiques
	Zones restaurées grâce à des pratiques de gestion durable des terres (GDT) dans les pays cibles (ha)	Zones restaurées Superficie cultivée (sous-culture ou autre valeur)

		Objectif de rendement des cultures par pays dans les zones après restauration du sol
--	--	--

V. Livrables

Les livrables suivants sont attendus :

- Un manuel d'utilisation ou un guide de l'utilisateur du questionnaire à utiliser pour la collecte des données.
- Un résumé provisoire des résultats de l'enquête.
- Un rapport final des résultats de l'enquête.
- présentation PowerPoint du rapport final ;
- Une base de données finale contenant toutes les informations collectées (les ensembles de données bruts et nettoyés doivent être soumis).
- Un rapport de fin de mission.

No	Livable	Délais estimés
1	Rapport initial qui devrait contenir (i) la compréhension de l'affectation (ii) les indicateurs pour les mesures (iii) le cadre d'étude, (iv) la base d'échantillonnage (v) la méthode de collecte des données (vi) l'analyse et l'hypothèse critique (vii) le plan d'activité	1 semaine après la signature du contrat
2	Examen des documents critiques pour identifier les lacunes dans les données et d'autres informations nécessaires pour guider l'étude. Cela pourrait inclure des documents de projet, des études passées, des rapports de mise en œuvre, etc. Un rapport doit être présenté au CORAF.	2 semaines après la signature du contrat
	Soumission des instruments de collecte de données au CORAF pour validation	3 semaines après la signature du contrat
	Rapport sur la formation des recenseurs et des superviseurs de terrain	4 semaines après la signature du contrat
	Soumission des données collectées dans le système CORAF Kobo	8 semaines après la signature du contrat
3	Soumission du brouillon sur la conclusion de l'étude et les résultats	10 semaines après la signature du contrat
	Présentation au CORAF, aux Coordinateurs de pays, aux équipes techniques d'ILM et à d'autres parties prenantes sur les conclusions de l'étude : « atelier d'apprentissage virtuel », rapport final	11 semaines après la signature du contrat

4	Soumission de la soumission du rapport final et présentation des diapositives au CORAF, à la Banque mondiale, au CILSS, à la CEDEAO, + pays.	12 semaines après la signature du contrat
---	--	---

4. Durée et lieu de la mission

La mission aura un total de 90 jours-homme répartis sur une période de trois mois allant de septembre à novembre 2025. L'entreprise interagira avec le PIU pour faciliter le transport des agents recenseurs afin de collecter des données sur le terrain, y compris la logistique numérique entre autres, les modalités pour la réunion d'initiation après le recrutement.

5. Procédure de candidature et de sélection

Les entreprises intéressées doivent envoyer leur manifestation d'intérêt et leur curriculum vitae complet par e-mail [à procurement@coraf.org](mailto:à_procurement@coraf.org) au plus tard le 12 août à 17h00 GMT.

FRAUDE, CORRUPTION, CONFLIT D'INTÉRÊT, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXUEL

Fraude, corruption : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent respecter les règles déontologiques les plus strictes lors de la passation et de l'exécution des marchés. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toute manœuvre frauduleuse, collusive, coercitive ou obstructive dans le but d'octroyer ou d'obtenir un contrat attribué par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (résiliation du contrat, exclusion des contrats futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.

Conflits d'intérêts : les règles du CORAF exigent que toute entreprise participant à une procédure de passation de marché ne soit pas en situation de conflit d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :

- L'entreprise fournit des biens, travaux ou services (autres que des services de conseil) qui résultent de ou sont directement liés à des services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet fourni par elle-même ou par une entreprise affiliée;
- L'entreprise (y compris son personnel) entretient une relation commerciale ou familiale étroite avec un membre du personnel du CORAF : i) qui est directement ou indirectement impliqué dans la préparation des documents d'appel d'offres ou des spécifications du contrat, et/ou dans le processus d'évaluation dudit contrat ; ou ii) qui pourraient intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même contrat.

L'expression « Exploitation et abus sexuels (SEA) » englobe les significations suivantes :

« Exploitation sexuelle » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un pouvoir différentiel ou d'une confiance à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, en profitant financièrement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;

« Abus sexuel » (AS), défini comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique à caractère sexuel, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou de coercition ;

Le « harcèlement sexuel » (HS) est défini comme toute demande importune d'avance sexuelle, de faveurs sexuelles ou d'autres comportements verbaux ou physiques à connotation sexuelle par le personnel du contractant par rapport à d'autres membres du personnel du contractant ou du maître d'ouvrage ;

Toute entreprise qui s'avère être en situation de conflit d'intérêt ou d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuel ne pourra pas obtenir un contrat auprès du CORAF.